



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2023
2023/071

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi 05 juillet deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de M. Maël CARIOU, 1^{er} adjoint .

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	28
Nombre de conseillers Présents	21
Nombre de votants	27

Etaient présents : M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, M. Romain LAUNAY, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD , M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL, M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, M. Denis SEBILO , Mme Huguette ROSIER , M. Laurent LELIEVRE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Christelle CHASSÉ (pouvoir à M. Alain FOURNIER), Mme Jeanne DELASSUS (pouvoir à M. Maël CARIOU), M. Ibrahim MAKO OLOW (pouvoir à Mme Marie-Renée BIZET), Mme Florence LE MEIGNEN (pouvoir à Mme Françoise CHAMPION), Mme Céline BERTHO (pouvoir à Mme Emmanuelle DEBUSSCHERE), Mme Michelle GUILLEUX (pouvoir à M. Pierre-Luc PHILIPPE), M Robert ACQUITTER.

Secrétaires de séance : M. Yannick DANIEL et M. Pierre-Luc PHILIPPE

NOM ESPACE FESTIF POLYVALENT

Rapporteur : Maël CARIOU

Monsieur CARIOU, Président de séance, informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder à la dénomination du futur « Espace festif polyvalent », en cours de construction rue du Douanier Rousseau renommée rue Nikki de Saint Phalle

Réuni en séance le 28 février 2023, le Comité de pilotage « Espace festif polyvalent » a formulé 9 propositions, regroupées selon 3 grandes orientations :

- Orientation Nature – Espace de L'orée du bois / Espace des Aigrettes / Espace de la Roselière

- Orientation « Bretagne / Légende » – Espace Anne de Bretagne / Espace Mélusine / Espace Ti Ar Vro
- Orientation Artistes (littérature et arts plastiques) – Espace Anjela Duval / Espace George Sand / Espace Niki de Saint Phalle

Une consultation a été organisée auprès des habitants à partir de ces 9 propositions.

M. CARIOU : 119 personnes ont participé à cette consultation

Lancée notamment par le biais du magazine municipal d'avril 2023, elle s'est déroulée jusqu'au 15 mai 2023. La population a pu exprimer ses préférences par voie électronique ou grâce à un bulletin à déposer dans les urnes prévues à cet effet.

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les propositions formulées par le Comité de pilotage « Espace festif polyvalent » réuni en séance le 28 février 2023,

VU la consultation organisée auprès des habitants jusqu'au 15 mai 2023,

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- ◆ DE NOMMER le futur Espace festif polyvalent « Espace de L'orée du bois » ;
- ◆ D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents administratifs relatifs à cette dénomination.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 11 juillet 2023
Et de la publication, le 12 juillet 2023

Pour extrait certifié conforme
Pour la Maire absente,
Le 1^{er} Adjoint
Maël CARIOU

